



GRÂCES

bulletin municipal

N°65



2020



Horaires de la Mairie

Lundi :

8H30 - 12H15 / 14H00 - 17H15

Mardi, Mercredi, Jeudi :

8H30 - 12H15 / 13H30 - 17H15

Vendredi :

8H30 - 12H15 / 13H30 - 16H25

Samedi : 9H00 - 12H00

La Mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires.

Contact mairie : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Pour vous informer, nous éditons un grand bulletin, où vous pouvez retrouver toutes les associations :



une fois par an en août acheminé chez vous

et tous les deux mois un petit bulletin avec le fil d'actualités.



Lieux de dépôts : la mairie , la boulangerie, Le Shooter, la boîte à livres, le St Jean , La Charolaise, La Mandoline, au club *Les Grâcieux*



sur le site internet de la commune, vous avez accès aux informations administratives (état civil, urbanisme),

aux informations municipales (conseils municipaux bulletins municipaux) ainsi qu'aux festivités et événements à venir (vide-greniers, bal, théâtre, loto...).

www.graces.fr

Site internet : <http://www.graces.fr/>



Lunettes de soleil, trousseaux de clefs, portefeuilles, téléphones portables, doudous ou encore mallette, Perdus ? Ces objets sont peut-être à la mairie. En cas de vol de pièces administratives, contactez directement la gendarmerie.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Le conseil municipal	4
Les commissions	6
Conseil Municipal des Jeunes	8
Référents de quartiers	9
Le CCAS	10
Le Budget	12
Subventions	16
Tarifs communaux	17
Aménagements et travaux	18
Ecoles	22
Vie associative	24
Histoire	38
Agenda	40
Etat civil	41

Directeur de publication :

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT Stéphane

Dépôt légal :

Juillet 2020

Impression :

REPROCOPIE

GRACES

Tirage

1300



GRACIEUSES, GRACIEUX,

Le 15 mars dernier vous nous avez de nouveau fait confiance, et reconnu notre investissement.

Nous vous en sommes reconnaissants, et vous en remercions.

Depuis l'installation du conseil, tout le monde s'est mis au travail.

Nous allons continuer à être à votre écoute et, comme nous l'avons promis, nous organiserons en votre présence des réunions pour nos futures réalisations.

Je représente la commune au bureau de l'agglomération. C'est un gros défi car cette délégation: sécurité, prévention et gens du voyage, ne sera pas de tout repos ! Je vais m'investir avec rigueur aussi bien sur la commune que dans l'aggllo. Je serai toujours présent pour vous.

Sachez que nous sommes tous sur le même bateau, et que la pandémie nous suit de très près, restons **VIGILANTS**.

J'espère que vous allez profiter de l'été pour vous ressourcer, retrouver vos proches, et, visiter notre belle Bretagne.





**LE MAIRE
& SES ADJOINTS**



LE GOFF YANNICK
MAIRE
Chargé du PLUI
Conseiller Délégué communautaire

MICHEL LASBLEIZ



1er Adjoint
Chargé des finances

PATRICIA MOURET



2 ème Adjointe
Chargée du personnel
Conseillère communautaire

JEAN-YVES PERU



3 ème Adjoint
Chargé des travaux et de la voirie
De la sécurité

STEPHANE BRIENT



4 ème Adjointe
Chargée de la communication et
De l'environnement

ALAIN LACHIVER



5ème Adjoint
Chargé des affaires scolaires
Et du périscolaire

ANNE-MARIE KERHOUSSE



6 ème Adjointe
Chargée des affaires sociales



LES DELEGUES

PHILIPPE BELEGAUD



**Délégué aux relations avec
la population**

PATRICK CRASSIN



**Délégué au sport et
aux associations**

MARIE-ANGELE COMMAULT



**Déléguée à la culture
et au patrimoine**



PASCAL BONNEAU



Conseiller municipal
Conseiller communautaire

CORINNE CORRE



Conseillère municipale
Chargée de la bibliothèque

SYLVAIN GIRONDEAU



Conseiller municipal
Chargé de l'ALSH
Et du CMJ

FRANCOISE TANGUY



Conseillère municipale
Chargée de la solidarité



ISABELLE CORRE



Conseillère municipale

NATHALIE RAOULT



Conseillère municipale

MARIE COURTIN



Conseillère municipale
Chargée de l'ALSH

YVON LE ROUX



Conseiller municipal

ISABELLE LOYER



Conseillère municipale
Chargée de l'accessibilité

JEAN -PIERRE MONNIER



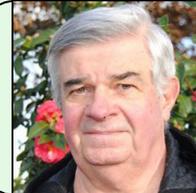
Conseiller municipal

AURORE VOISIN



Conseillère municipale

J-PIERRE BOLLOCH



Conseiller municipal

JEROME MILONNET



Conseiller municipal

commissions

FINANCES	TRAVAUX	PLUI URBANISME	SPORTS ASSOCIATIONS	PERSONNEL	ENVIRONNEMENT	COMMUNICATION
M.LASBLEIZ	M.PERU	M.LE GOFF	M.CRASSIN	Mme MOURET	Mme BRIENT	Mme BRIENT
M. LE GOFF	M. LE GOFF	M.LASBLEIZ	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF
M.PERU	M.CRASSIN	M.PERU	M.LASBLEIZ	M.LASBLEIZ	M.PERU	Mme MOURET
M.CRASSIN	M. LACHIVER	M. BONNEAU	Mme BRIENT	M. BONNEAU	Mme MOURET	M.LASBLEIZ
Mme MOURET	M. BELEGAUD	M. LACHIVER	M.GIRONDEAU	M. LACHIVER	M. LACHIVER	Mme COMMAULT
M. BONNEAU	Mme VOISIN	Mme BRIENT	Mme CORRE C.	M. BELEGAUD	M. BELEGAUD	M. GIRONDEAU
M. LACHIVER	M. LE ROUX	M. BELEGAUD	Mme TANGUY	Mme LOYER	Mme VOISIN	Mme CORRE C.
Mme COMMAULT	M.GIRONDEAU	M. GIRONDEAU	Mme COMMAULT	Mme COURTIN	M. GIRONDEAU	M. MONNIER
M. BELEGAUD	Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	M. MONNIER	M. PERU	Mme CORRE C.	Mme TANGUY
Mme CORRE I.	Mme CORRE I.	Mme CORRE I.	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme TANGUY	Mme CORRE I.
Mme RAOULT	M.MILONNET	M.MILONNET	Mme RAOULT	Mme RAOULT	M.MILONNET	Mme RAOULT
					Mme RAOULT	
JEUNESSE/ ANIMATION	BIBLIOTHEQUE	SCOLAIRE PERISCOLAIRE	CULTURE PATRIMOINE	RELATION AVEC LA POPULATION	ACCESSIBILITE	SOLIDARITE
M.GIRONDEAU	Mme CORRE C.	M. LACHIVER	Mme COMMAULT	M. BELEGAUD	Mme LOYER	Mme TANGUY
M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF
Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	M.PERU	Mme MOURET	M.LASBLEIZ	M.PERU	M.CRASSIN
M.CRASSIN	Mme COURTIN	M. LE ROUX	Mme BRIENT	M. MONNIER	Mme MOURET	M.LASBLEIZ
Mme COURTIN	Mme COMMAULT	Mme COURTIN	M.CRASSIN	Mme BRIENT	M.LASBLEIZ	Mme COMMAULT
M. MONNIER	Mme VOISIN	M. MONNIER	Mme CORRE C.	Mme VOISIN	Mme BRIENT	M. GIRONDEAU
M. LACHIVER	M. MONNIER	Mme TANGUY	M. BONNEAU	Mme TANGUY	Mme TANGUY	Mme BRIENT
Mme VOISIN	Mme MOURET	M. GIRONDEAU	Mme KERHOUSSEE	Mme KERHOUSSE	M. GIRONDEAU	Mme KERHOUSSE
M. LE ROUX	Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	Mme COURTIN	M. PERU	M.MILONNET	M. LE ROUX
M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme RAOULT	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme RAOULT	Mme CORRE I.
Mme RAOULT	M.MILONNET	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mr MILLONNET		Mme RAOULT
APPEL D'OFFRE	M. LE GOFF	M.LASBLEIZ	M. PERU	M. MILLONNET	SUPPLEANTS : M.LACHIVER M.BONNEAU Mme RAOULT	

PERMANENCES des ELUS

LE GOFF YANNICK : sur rendez-vous uniquement

LASBLEIZ MICHEL : mardi de 10h à 12h

MOURET PATRICIA : vendredi après-midi sur rendez-vous

PERU JEAN-YVES : vendredi de 14h à 16h30

BRIENT STEPHANE : vendredi matin

LACHIVER ALAIN : mardi de 10 h à 12 h

CRASSIN PATRICK : vendredi après-midi

KERHOUSSE ANNE-MARIE : lundi de 10h à 12h

Partageons les espaces publics

La cohabitation en ville entre les véhicules motorisés, les vélos, les trottinettes et les piétons est parfois difficile et engendre très souvent des risques et des problèmes de sécurité pour les usagers.

Il est donc important de rappeler que les espaces publics sont à partager et que des règles existent pour le respect et la tranquillité de chacun.

Parce que chaque geste compte pour se protéger ainsi que nos proches :

- les trottoirs sont pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants ;
- sur la route, espaces partagés égalent sécurité ;

à l'approche d'un passage piéton ou d'une école, je lève le pied et je respecte les limitations de vitesse .

Ayez le réflexe PARKING : place de la mairie ... en respectant la place réservée aux personnes à mobilité réduite !





CMJ

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ est une instance de participation des enfants qui leur permet d'agir et de mener des actions dans leur commune. Il permet aux enfants d'exercer la citoyenneté, de mieux connaître le fonctionnement de leur commune et de découvrir la démocratie de manière concrète en réalisant des projets qui répondent aux demandes de tous les jeunes. Le Conseil est composé de 12 élèves de CM1 ou CM2 pour un mandat de 1 an, issus des établissements scolaires publics et privés. Les rencontres sont encadrées par un élu.

Promotion 2020 :

Au premier rang : Inès Rajaa Faouzi , Nolan Philippot , Ewen Gaborel Roman Fer (maire) , Mathis Colas , Loris Le Verge

Deuxième rang : Nahawand Boutarene , Mathéo Lejean (maire sortant), Nathan Thomas , Thimothée André , Sariya Arraï , Anissa Sami

Troisième rang : Zoé Guyomard , Camille Soleillant

Kaïssy Steunou (absente)

Accompagné(e)s de Mme Girondeau Victoria et de Mr Lachiver conseiller(e) municipaux



Ci-contre la **Commission équipements et aménagements** au travail : choix du meilleur endroit pour poser un banc dans le chemin de l'observatoire des Camélias

La **commission événements** a choisi pendant ce temps, 4 luminaires pour les décorations de Noël, qui seront positionnés au niveau de la nouvelle école élémentaire cet hiver.

Journée ramassage de déchets

Lundi 13 juillet 2020, à l'initiative du conseil municipal des jeunes, un après-midi ramassage de déchets a été organisé. Des parents, frères, voisins et conseillers adultes se joignirent à l'opération.

Le boulodrome fut le premier à souffrir du regard affûté des participants, mégots et capsules de bouteilles ont, nous l'espérons, définitivement disparu des allées. A la décharge des boulistes il manque des poubelles mais ce n'est pas une excuse pour tout jeter au sol.

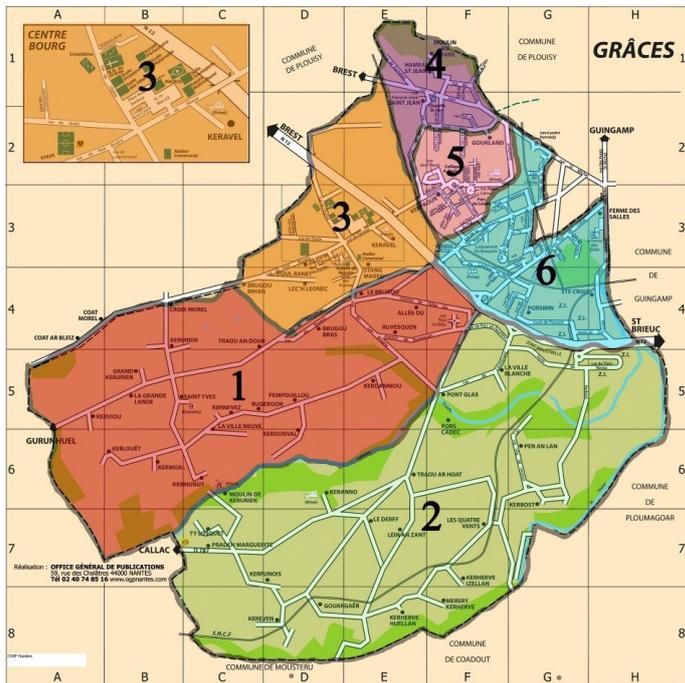
Nous avons ensuite fait le tour du chemin des camélias et fini par le chemin piétonnier qui mène aux services techniques de la commune.

Certes nous avons ramassé des déchets mais le constat final fut que malgré quelques incivilités le bourg était propre et bien entretenu.

Merci au CMJ pour cette initiative



Référents



Dans le mandat précédent, 6 secteurs avaient été créés :

- **1** Kerdonval
- **2** Le Derff
- **3** Le Bourg
- **4** Saint-Jean
- **5** Kerpaour
- **6** La Madeleine.

Il est proposé de garder les mêmes secteurs.

Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu de rencontre. Elles reprendront le dernier trimestre. Afin de recruter des référents de quartier, une réunion sera proposée à toute la commune.

le 18 septembre à 18 h. Les anciens référents qui veulent continuer peuvent poser leur candidature. Un conseiller municipal peut être référent mais il n'est pas prioritaire.

Une réunion par secteur sera prévue ultérieurement.

L'information paraîtra dans le bulletin communal et dans les journaux. Des flyers seront également distribués dans les boîtes aux lettres.

« Tout seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin »

Nous allons continuer, comme promis lors de la campagne municipale, les démarches participatives avec la tenue d'une série de réunions ouvertes à tous, où chacun pourra donner son avis et proposer l'élaboration de différents projets pour le réaménagement de notre commune, pour un futur souhaitable.

Après un premier temps de rencontres et d'échanges, nous vous proposerons de poursuivre la démarche lors d'ateliers réguliers. Les outils de la démocratie participative seront mis en œuvre pour que chacune et chacun puisse s'exprimer le plus librement possible. Apportez vos idées pour construire ensemble le territoire de demain!

La présence régulière du public aux réunions successives permettra de garantir une continuité dans les échanges et la construction des différents projets.

Nous vous informerons de l'agenda des réunions par voie de presse.



CCAS

Lors de la réunion du 02 juillet dernier, le nouveau CCAS a pris ses marques.

Il est composé de 17 membres : Le Maire et huit conseillers municipaux et huit membres bénévoles

Le Maire, M. Yannick LE GOFF est Président du CCAS.

Les huit conseillers municipaux sont :

Monsieur Philippe BELEGAUD

Madame Marie COURTIN

Madame Isabelle LOYER

Madame Anne-Marie KERHOUSSE

Madame Françoise TANGUY

Monsieur Jean-Yves PÉRU

Madame Isabelle CORRE

Monsieur Jérôme MILONNET

Les huit bénévoles sont :

Monsieur Michel LE YOUDEC

Madame Sylvie SALIOU

Monsieur Louis HERVIOU

Monsieur Michel URO

Madame Marie-Louise LE GALL

Monsieur Philippe LONGÉPÉE

Madame Marie-Claude AUBOIN

Madame Marie-Françoise LE MAGOAROU

Le CCAS intervient dans différents domaines.

Aides financières pour les voyages scolaires

La demande se fait par courrier avec un justificatif du voyage, le quotient familial et un justificatif de revenus.

L'aide est versée directement à l'établissement scolaire.

Aides financières en cas de difficultés

Des aides d'urgences et ponctuelles peuvent être délivrées après étude du dossier par les membres du CCAS (achat de bouteille de gaz, courses d'urgence etc...).

Colis de la banque alimentaire

Les personnes en difficultés financières peuvent bénéficier de colis de la banque alimentaire distribués par le centre d'aide alimentaire de Guingamp. Cette distribution a lieu tous les 15 jours, le mercredi après-midi.

Les dossiers sont étudiés par les membres du CCAS. Les demandeurs sont reçus à la première demande puis tous les 3 mois par deux membres du CCAS. Cet entretien permet quelquefois d'orienter les personnes en difficultés vers des professionnels du réseau (Assistants sociaux de la Maison du Département, CLIC, Partage et Emploi, etc...).

Marché de Noël

Chaque année, le CCAS organise le marché de Noël. Il accueille des artisans et des associations communales.

Lors de l'édition de décembre 2019 qui a connu une belle affluence, des animations avaient été programmées : balades en poneys par le Poney Club de Leur Min, vente de marrons grillés et d'huîtres, présence du Père-Noël et d'une photographe.

Le prochain marché de Noël est programmé pour le dimanche 13 décembre 2020 (si le Covid le permet).

Repas des anciens

Le repas du 11 novembre animé par un orchestre est offert chaque année aux Grâcieuses et Grâcieux de plus de 70 ans révolus.

L'édition 2019 a accueilli 221 convives.

Les inscriptions se font en Mairie ou auprès du Club des Grâcieux à partir de la mi-octobre.

Ce repas permet à tous de passer une très bonne journée avec un excellent repas.

Colis des anciens

Chaque année des colis sont distribués aux anciens de 85 ans et plus, n'ayant pas assisté au repas du 11 novembre.

Sont concernées toutes les personnes vivant à domicile ou en maison de retraite.

93 colis ont été distribués en janvier 2020.

La distribution est faite par les membres du CCAS et est l'occasion d'échanges avec nos anciens.

Les colis sont composés de paniers garnis et chocolats pour les personnes vivant à domicile et de compositions de produits de beauté et chocolats pour les résidents de maison de retraite.

Foire à Tout

Le CCAS a décidé de maintenir la foire à tout d'octobre. Les événements nous amèneront peut-être à décaler la date. L'information sera faite dans les journaux.

A NOTER

Madame Anne-Marie KERHOUSSE, Adjointe aux Affaires Sociales fera une permanence à compter du mois d'août 2020

N'oublions pas notre devoir de mémoire ...



19 mars



8 mai

Nous avons eu une pensée, malgré la pandémie pour nos concitoyens victimes de la guerre lors des différents conflits.



26 avril



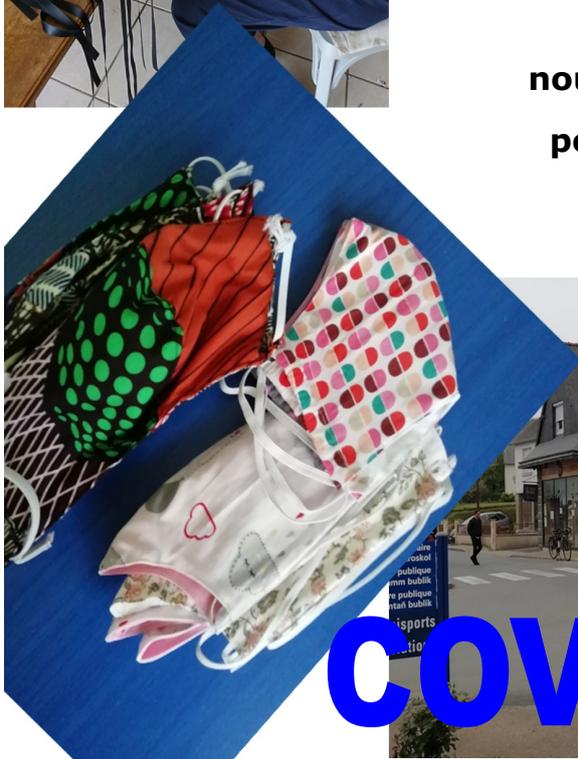
14 juillet



UN GRAND MERCI

- Aux couturières
- A la personne qui nous a fabriqué des sur blouses
- Aux chefs d'entreprises et directeurs de magasins
- Aux personnels communaux
- Et à toute la population pour son civisme

**Le 3 octobre
nous les accueillerons
pour les remercier**



COVID-19



BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

DEPENSES : 1 826 359,07€ TTC

RECETTES : 2 079 846,16€

Charges de personnel : 1 089 458,80€

Impôts et taxes : 1 594 512,84€

Charges à caractère général : 513 598,24€

Dotations participations : 263 375,54€

Charges financières : 60 318,44€

Produits service/gestion courante : 184 845,04€

Autre charges : 162 983,59€

Autres produits : 37 112,74€

Notre capacité d'autofinancement brute est donc de:274 239,08€(après rajout des amortissements) .

Notre capacité d'autofinancement nette (après paiement de l'annuité d'emprunt : 210 201,03€) s'élève à : 64 038,05€.

La CAF BRUTE était en 2018 de 336 605€ et la CAF NETTE de 152 859€.

La baisse de la CAF nette est due en particulier à une augmentation des charges de fonctionnement, et la réalisation d'un emprunt pour l'école (1,5M€) et, donc l'augmentation de l'annuité à rembourser.

EVOLUTION DE LA CAF depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019
<u>CAF BRUTE:</u>	312 674€	667 652€	330 752€	336605€	274 239€
<u>CAF NETTE:</u>	129 001€	483 938€	147 005€	152 859€	64 038€

(pique à 667000€ en 2016 car remboursement de l'installation de la fibre sur la commune par la com com de l'époque)

Les dépenses directes d'équipement représentent pour la commune, par habitant la somme de 323€ à Grâces, dans le département c'est 455€, pour la région 400€ et sur toute la France 368€.

Le bilan retrace le patrimoine de la commune :

au 31 décembre 2019 le passif était de 24 398 063€ (ressources propres et dette financières), l'actif de 22 660 752€ et donc le fond de roulement de : 1 737 310€, et le besoin en fond de roulement de 85 001€.

La trésorerie s'élève ainsi à 1 652 309€.

TAUX DES IMPOTS :

Les taux d'imposition ne bougent pas, par contre la valeur locative (qui sert de base de calcul de ces taxes) peut évoluer au bon vouloir de l'état

Au 31 décembre 2019 les taux sont les suivants :

Taxe d'Habitation :	16,68%	16,06% dans le département.
Taxe Foncière :	18,88%,	19,89%/22
Taxe Foncier non bâti :	57,88%,	70,05%/22

la DGF continue de baisser : c'est aussi une explication de la baisse de la CAF.

La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

2013 : 210 742€	2017 : 82 962€
2014 : 195 857€	2018 : 71 517€
2015 : 151 912€	2019 : 66 433€
2016 : 112 661€	

QUELQUES REPERES :

Encourt de la dette : 2 932 569€

Taux moyen de la dette : 2,90%

Capacité de désendettement : 10 ans et 8 mois (10-13 ans= vigilance)

Capital emprunté restant du par habitant : 1142€

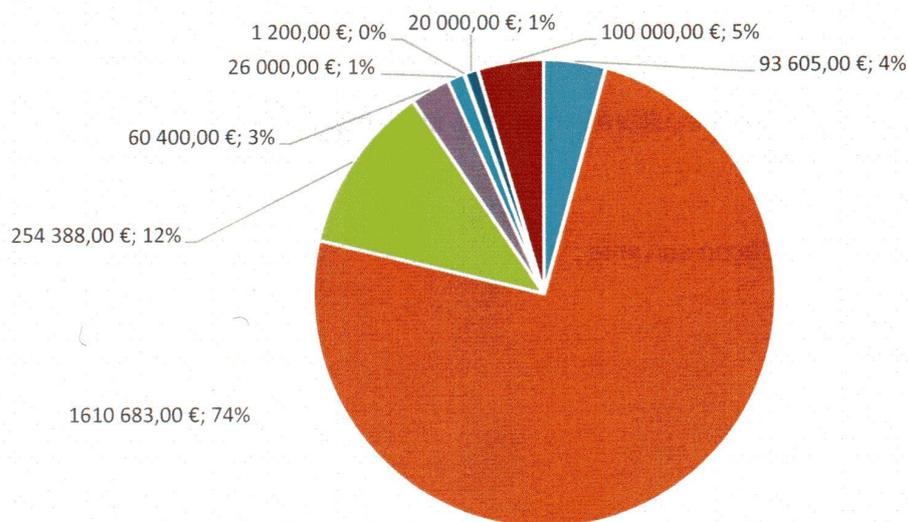
Poids de l'annuité : 11,26% des recettes.

Marge d'autofinancement : 0,90 (1,2 = alerte).

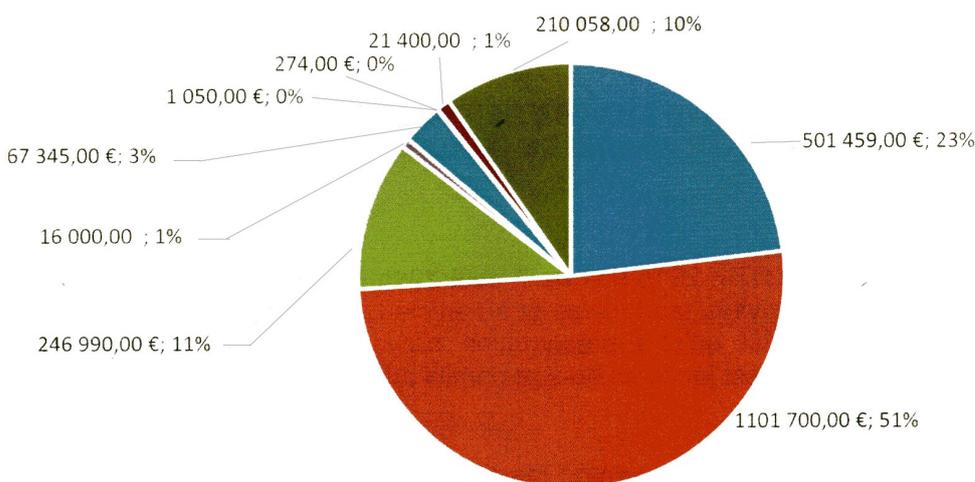
Rigidité des charges structurelles : 0,67 (1,00=alerte).



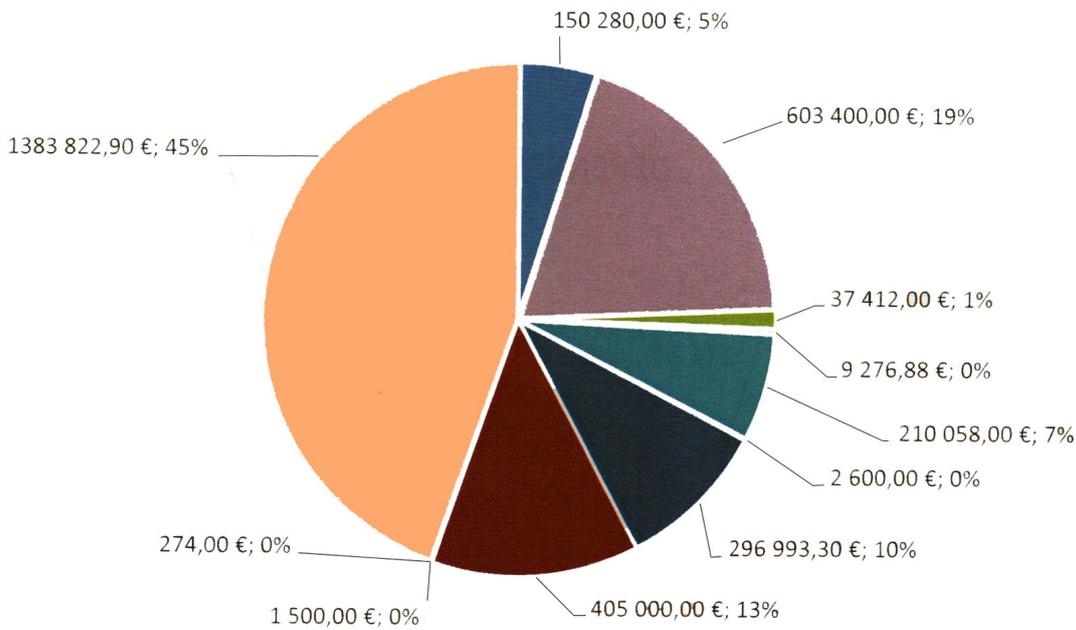
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



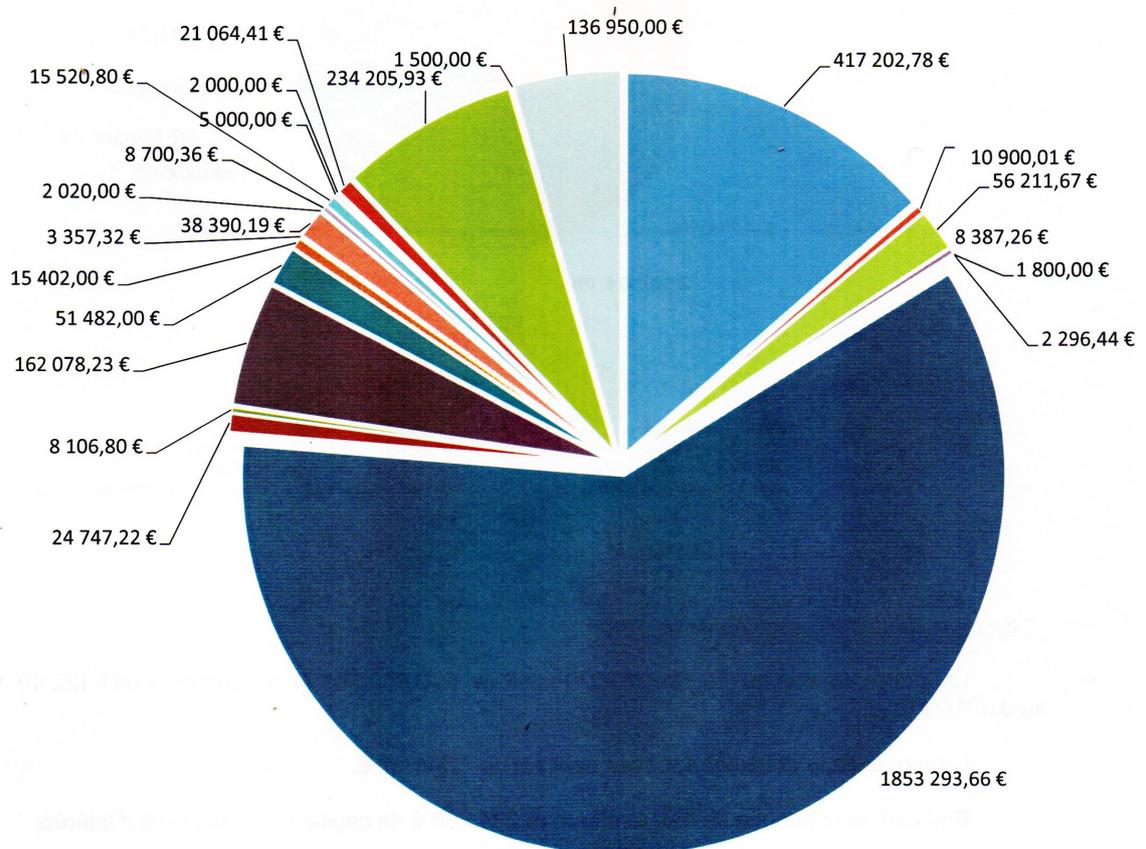
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les subventions 2020 aux associations

AS GRACES	8 985€	
AS GRACES VETERANS	150€	
CYCLO CLUB DE GRACES	160€	
GRACES TWIRLING CLUB	1 000€	
GRAS'ANDRO	159€	
TENNIS de TABLE GRACES	3 322€	Dont 2 632€ emploi aidé
CLUB des GRACIEUX	800€	
GRACES CULTURE MULTIMEDIAS	9 593€	Dont 5 593€ emploi aidé
GRACES DETENTE	188€	
GRACES RANDO	314€	
SOCIETE de CHASSE	335€	
FNACA GRACES	191€	
UFAC GRACES	191€	
GRACES ANIMATION	1 000€	
ENSEMBLE MOINS CHER 22	150€	
CERCLE CELTIQUE LANCEURS DE COUTEAUX	150€	
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	2 500€	2200€ En fonction des
UNION BOULISTE GRACIEUSE	150€	
TENNIS CLUB de GRACES	1 300€	
Grâces d'hier et d'aujourd'hui	200€	
Grâces GYM	397€	
TOTAL ASSOCIATIONS de GRACES	23 450€	

Amicale laïque Ploumagoar	65€
TREGOR GOELO ATHLETISME GUINGAMP	105€
ACDASC (cap sport)	3 200€
CLUB D'ESCALADE ARMOR ARGOAT	30€
SKOL GOUREN LOUARGAT	60€
Association BULLE D'EAU	180€
BATIMENT CFA 22	50€
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor	300€
GUINGAMP VOLLEY-BALL	30€
Association Atelier Chorégraphique Pabu	165€
CANOE KAYAK GUINGAMP	45€
CLUB des NAGEURS Guingampais	90€
APAJH	50€
ASSOCIATION 22 PROTECTION CIVILE	56€
AIDE ALIMENTAIRE PAYS GUINGAMP	2171€
CIDF22	56€
CROIX ROUGE FRANCAISE	56€
SECOURS CATHOLIQUE	56€
SECOURS POPULAIRE	56€
Association Jonathan Pierres Vivantes	50€
JALMAV	50€
RESTO du CŒUR	243€
Domicile Action Armor	50€
MOUV'ENSEMBLE	40€
APPEL DETRESSE GUINGAMP	50€
SNCM St QUAY PORTRIEUX	50€
SCOUTS GUIDES de France	45€
MUSEE de la RESISTANCE EN ARGOAT	50€
STUDIO DANSE	75€
Association des visiteurs de Prisons	50€
Personnels soignants de l'ouest	200€
TOTAL SUBVENTIONS	23 450€

TARIFS COMMUNAUX 2020

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux pour l'année 2020 ont été examinés lors de la réunion des commissions Finances et Associations du **12 avril 2019** et **qu'un ajustement est possible** lors d'un prochain conseil.

DELIBERATION N° 282019 La commission propose les tarifs suivants.

ESPACE MULTICULTUREL (EMC)

Grande salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)

<u>Manifestations tout inclus</u>	<u>Grâcieux</u>	<u>Extérieurs</u>	<u>Remarques</u>
Location 2 jours de suite	588 €	720 €	
Location 1 jour (repas)	409 €	537 €	
Location ½ journée	149 €	159 €	
Réveillon dansant	634 €	653 €	
Bal Fest Noz/Deiz/Loto/soirée dansante	347 €	492 €	
Foire Brocante Salon, Show room	290 €	389 €	
AG, conférence, congrès, réunion, tournoi à la journée	290 €	389 €	
Arbre de Noël	203 €	317 €	Gratuit pour les écoles de Grâces
Manifestation culturelle	203 €	317 €	Théâtre, cabaret, autres manifestations culturelles
concert	797 €	839 €	

Petite salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)

<u>Manifestation</u>	<u>Grâcieux</u>	<u>Extérieurs</u>	
Location 1 jour	115 €	120 €	
Location 2 jours	230 €	240 €	
Location ½ journée	60 €	65 €	

- chaque association de Grâces bénéficie **d'une journée** gratuite par an, tout inclus.
- la petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
- caution de 1 000 €

Salle des ASSOCIATIONS

Manifestations	Horaire	Tarifs 2019
Journée	9h à 9h	141€
Week-end ou 2 jours consécutifs	9h à 9h	207€
½ journée ou réunion hors Association		70€
Caution		500€

ANCIENNE SALLE des FÊTES

	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>
Location 2 jours de suite (avec vaisselle)	280 €	315 €
Location 1 journée (avec vaisselle)	170 €	205 €
Location 1 jour (sans vaisselle)	139 €	139 €
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)	207 €	207 €
Apéritif	71 €	71 €
Réunion Association	Gratuit	71 €
Réunion hors association	70 €	80 €
Caution	500 €	500 €

Matériel & droit de place :

- Chaises : 0.50 € l'unité
- Tables pliantes grises pour 6 personnes
1.50 € l'unité
- Droit de place commerce de bouche
30 €/trimestre
- Droit de place autre commerce
20.00 €/jour

SALLE du PRESBYTERE

Manifestation	Journée	69€

TENNIS

Abonnement annuel	116€
1 heure	6.50€
Heure de tennis pour les adhérents du club	3.50€

AMENAGEMENTS



Cette année , face à l'épidémie du *Coronavirus COVID-19* le centre bourg a changé de visage : des barrières longent la rue de l'église, une terrasse a vue le jour pour le plaisir des consommateurs, la circulation est plus fluide car les camions de plus de 10 T ne doivent plus y passer et enfin notre église s'est recouverte d'un joli voile ...

Lors de cette année nous avons continué les travaux de voirie : rue du collège, rue de Kerpaour, Hent ar Vilin, peinture routière, réfection des trottoirs au Clos des chênes et à Parc Nevez. La deuxième tranche du lotissement privé Les Bosquets est lancée.

Nous avons aussi remplacé l'éclairage trop énergivore par des leds à l'EMC, à la salle omnisport et au boulodrome (où d'ailleurs un des spots a déjà été dérobé).

L'EMC s'est refait une beauté . Un ravalement complet et même un peu plus a été effectué.



Nos agents ont disposé des barrières pour la mise en place du dispositif spécifique COVID 19 à l'école, pendant que d'autres continuaient dans les bâtiments les protocoles de désinfection .



Acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée



Les services techniques ont changé leur façon de gérer l'embellissement de la mairie, outre les prairies fleuries qui l'entourent, ils ont reçu des packages de fleurs prêts à poser et qui donnent un fleurissement plus précoce. Nous allons voir l'évolution des parterres et si l'opération sera reconduite



La nouvelle commission des travaux s'est mise au travail . Beaucoup de ces travaux sont réalisés par le service technique sous la direction de Mr T. Jézéquel .

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Dans le contexte de la pandémie du Covid 19, les travaux de l'école ont été suspendus pendant 5 semaines.

Ils ont repris dans des conditions sanitaires contraignantes.

Un protocole a été signé avec chaque entreprise pour protéger les intervenants sur le chantier.

Actuellement, l'aménagement intérieur avance à un rythme soutenu :

Le cloisonnement et l'isolation sont presque terminés.

L'électricité, le chauffage, la plomberie et la ventilation sont en cours de réalisation.

Les chapes ont été coulées début juillet et les revêtements de sol seront en place pour début septembre.

Les aménagements extérieurs ont débuté fin juillet.

L'ouverture de l'école prévue, au départ du projet, à la rentrée de septembre, aura lieu au plus tard au 1er janvier 2021 compte tenu des conditions exceptionnelles.

NOTRE DAME de GRÂCES



Depuis plusieurs mois déjà le clocher de Notre-Dame de Grâces, s'est recouvert de fer et de toile. Vous avez vu l'échafaudage monter puis la flèche, sur une hauteur de 3 m, descendre. Les pierres sont descendues une à une jusqu'à une plateforme au niveau du balcon puis numérotées pour pouvoir les remettre en place. Mme PROUX, architecte des bâtiments de France, assure le suivi du chantier par des visites régulières.

A l'intérieur, l'entreprise DELESTRE a effectué la mise aux normes de l'électricité ainsi que l'installation de blocs de secours autonomes.



L'église reste ouverte pendant les travaux.

Le coq et la croix ont été confiés, pour une réfection complète avant leur retour en haut du clocher, à l'entreprise : BODET ; **Bodet Campanaire** fabrique et restaure dans ses ateliers, depuis 1868, l'ensemble des équipements des clochers .



La commune de GRÂCES lance un nouveau lotissement de 10 parcelles :

Lotissement Camille CLAUDEL

Situé dans un écrin de verdure, surplombant le centre bourg, ce lotissement est à deux pas des équipements scolaires et périscolaires, du stade, de la Mairie.

Avec leur vue sur Guingamp, la majorité des lots fait environ 500 m². Les parcelles sont implantées de manière à favoriser une orientation optimale des constructions vers le sud.

Les lots seront disponibles à la vente en septembre lorsque le conseil en aura fixé le prix du m² qui devrait se situer aux environs de 60 €.

Les travaux d'aménagement des réseaux, voiries et espaces verts débuteront, selon la progression de la vente des parcelles, début 2021.



Vous souhaitez obtenir des renseignements sur ces parcelles ? Contactez la Mairie : 02 96 40 21 21 - mairie@graces.fr



Les incivilités, un défi pour notre société !!!

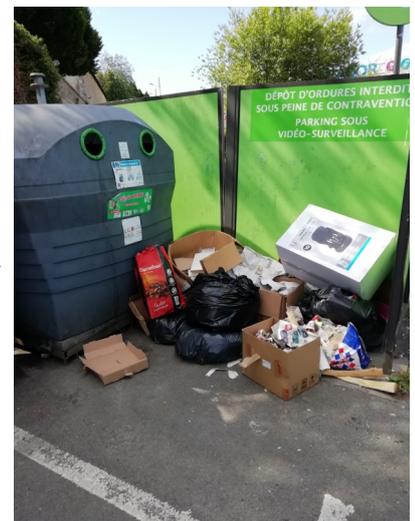


Lorsqu'on habite en ville, et que l'on possède un chien, il peut arriver un "accident", et que le toutou s'oublie sur le trottoir... Il faut savoir que selon l'article R 632-1 du code pénal, dont vous avez un extrait ci-dessous, nous pouvons être sanctionnés pour dépôt d'ordures... le propriétaire du chien risque, alors, une peine pouvant aller jusqu'à **450 euros**.

Indépendamment de la procédure de mise en demeure et d'exécution d'office, des sanctions pénales peuvent être prononcées à l'encontre des personnes qui ont procédé à l'abandon de déchets.

Mais ce ne sont pas les seules incivilités : il y a aussi les atteintes à la tranquillité publique par des bruits au volume sonore excessif liés à la circulation (moteurs de scooters, motos, quads, voitures, ...), aux bruits de voisinage (travaux privés ou professionnels aux mauvaises heures, diffusion de musique par haut-parleur, conversations, ...), aux déclenchements injustifiés d'alarmes, aux jets de pétards ou feux d'artifices.

Il est donc important d'adopter les bons comportements afin de maintenir un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.





BIODIVERSITE

« Ma commune, je l'aime au naturel »

n'est pas sans effet sur les activités humaines de production.

Les arboriculteurs et les maraîchers dépendent en grande partie de ces butineurs qui leur assurent de bonnes récoltes. On estime que 80% productions fruitières et maraîchères, à travers le monde, dépendent directement des insectes pollinisateurs.

Les plus pessimistes pensent que la disparition des insectes pollinisateurs mènera rapidement à celle de l'homme. Quoiqu'il en soit, il est temps de prendre conscience de la nécessité de protéger ces ouvrières au service de l'humanité et d'agir en leur faveur dans nos espaces verts et jardins. Aussi, notre commune s'engage vers la réduction, voire l'abandon de l'utilisation de tous produits nocifs pour l'environnement et votre santé. a mis en place des techniques d'entretien dites « alternatives », telles que le paillage, l'installation de plantes couvre-sols, le désherbage mécanique, qui demande beaucoup de temps et de main d'oeuvre... afin de préserver la qualité des sols, les ressources en eau, la biodiversité et la santé de tous. Ces nouvelles méthodes permettent un entretien de qualité tout en intégrant la végétation spontanée dans les espaces.

Dès lors, l'aspect visuel de nos espaces publics évolue avec ce changement de pratiques. La nature va (re)prendre une place prédominante dans notre commune profitant ainsi au développement de la biodiversité. Pissenlits, plantains..., et autres plantes perçues comme « indésirables », pourront parfois se fondre dans l'aménagement de nos espaces verts.



Le semis réfléchi de prairies fleuries et le fauchage tardif sont des mesures favorables au maintien de la bonne santé de nos butineurs et de la faune en général. La floraison est souvent spectaculaire tant la couleur de ces fleurs est généralement vive.

La dominance de couleur peut être très différente avec un même mélange de fleurs, selon la période du semis. Ce n'est donc pas la qualité de la semence qui est à mettre en cause, mais les conditions climatiques, au moment même du semis, qui influencent le résultat, ainsi que le temps qu'il y a eu au moment du semis. La surface totale des talus et accotements de notre commune sont soumis à cette gestion différenciée ainsi que d'autres parcelles comme à Kerpaour.



Changeons le regard que l'on porte sur la nature en ville, afin de préserver notre écosystème pour nous et pour les générations futures.



Le vieux cimetière vu du clocher

Dans les pays occidentaux, l'expression du culte catholique se caractérisant par des tombes de pierre à partir du XXe siècle, la place de la nature dans ces cimetières est découragée peu à peu au profit des alignements de pierres de marbre et de caveaux en béton, séparés par des allées de schistes ou de graviers souvent chimiquement désherbées. Les cimetières deviennent ainsi très minéraux et laissent peu de place au végétal et à la flore spontanée, souvent mal perçue par les usagers. Généralement en gravier, les allées de cimetières ne sont pas toujours accessibles pour un bon nombre de machines de désherbage alternatif. Il faut donc envisager de réduire les surfaces à désherber et d'opter pour des changements de revêtement.

Le fait de laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. La faible tolérance des adventices oblige notre commune à entretenir régulièrement ces espaces pour maintenir un état d'acceptabilité difficile à tenir. Nous avons à notre disposition du matériel de désherbage manuel et mécanique: binette, débroussailleuse, houe maraîchère, bruleur à chaleur pulsée.. **Mais acceptons quelques herbes folles parmi le gravier !**

ECOLE

ECOLE MATERNELLE LES KORRIGANS

Madame Chantal SEUBILLE assure la direction et la classe de Petite Section et Très Petite Section.

Madame Gaëlle COURRIVAUD KERMAREC a fait valoir ses droits à la retraite et sera remplacée par Madame Pascale KERAUDRAN en Moyenne Section.

Madame Claudie GUILLERM rejoint l'école élémentaire et sera remplacée en Grande Section par Madame Isabelle COLLAS.

Madame Maryvonne LEFFONDRE, ATSEM, ayant fait valoir ses droits à la retraite, un recrutement est en cours pour la remplacer.

Madame Catherine CAQUELARD et Madame Christine LORGUILLOUX assurent les autres postes d'ATSEM.

Les effectifs pour la rentrée 2020 :

Mme COLLAS	Grande Section	26 élèves
Mme KERAUDRAN	Moyenne Section	25 élèves
Mme SEUBILLE	Petite Section	21 élèves 9 élèves
	Total	81 élèves



ECOLE ELEMENTAIRE

Madame Catherine COIC LOCQUEN assure la direction.

Les effectifs pour la rentrée 2020 :

M. GUIBOUT	CM2	28 élèves
Mme FAYOL	CM1	12 élèves
	CM2	13 élèves
Mme GUILLERM	CE1	6 élèves
	CE2	18 élèves
Mme JAN	CE2	10 élèves
	CM1	15 élèves
Mme GIRARD	CP	8 élèves
	CE1	13 élèves
Mme COIC LOCQUEN	CP	24 élèves
	Total	147 élèves



Après un parcours diversifié, Monsieur Monnier est définitivement affecté à l'école élémentaire de Grâce où il y restera 25 ans. Au cours de sa carrière il aura presque franchi le seuil des 1 000 élèves !

Adieu Monsieur le professeur...

COLLEGE



« SUPPRESSION » D'UNE CLASSE DE 4^{ème} AU COLLÈGE ALBERT CAMUS DE GRÂCES

Les parents et enseignants du collège ont appris le 18 juin dernier qu'il n'y aurait que trois classes de 4^{ème} à la rentrée scolaire prochaine. Comment comprendre qu'en septembre 2019 le Rectorat ouvrait 4 classes de 5^{ème} pour un effectif de 86 élèves, tandis qu'en septembre 2020, il y aurait 3 classes de 4^{ème} pour 92 élèves ? Cela se traduira par des classes de 4^e à 31 élèves, avec des Assistants de Vie Scolaire, soit 33 personnes par classe avec les enseignants !

Cette mesure étant incompréhensible et illogique, parents et enseignants demandent le maintien de 4 classes en 4^{ème} en Septembre prochain.

Centre de loisirs



Nous avons choisi comme thème pour cette année scolaire très perturbée les 4 éléments seulement 3 ont pu être abordés :

- * LA TERRE : terrarium avec des vers de terre, plantation de graines, récolte des tomates vertes de notre jardin et cuisine de confitures, des potirons et fabrication de lanternes d'Halloween...
- * LE FEU : fabrication d'un volcan ainsi que du charbon de bois ...
- * L'AIR : fabrication de comètes (avec des ballons de baudruche), de parachutes, montgolfières, chars à voile..

Nous sommes allés fêter Noël à la MJC de Bégard : concert de la compagnie « Norkito » avec un spectacle d'une heure : « SOS DRAGONS », suivit d'un goûter . Nous avons confectionné des décorations pour la salle et des cadeaux pour les parents .



Le jeu de piste prévu au mois de mars n'a pas eu lieu à cause du confinement. Nous avons repris le 3 juin.

La sortie au château de Tonquedec a été annulée : le prestataire ne pouvant pas assurer la sortie. Nous avons pourtant préparé nos armures !

BONNES VACANCES A TOUS !





Bibliothèque Municipale de GRÂCES

rue de l'Eglise 22200 GRÂCES

Téléphone : 02.96.43.99.90

Email : bibliotheque@mairiegraces.fr

Bibliothèque Municipale

Depuis le départ à la retraite de Madame Sylviane Le Roy, la bibliothèque fonctionne essentiellement avec des bénévoles jusqu'au mois de septembre. A la rentrée, vous retrouverez Madame Géraldine Denizet, la nouvelle animatrice de la bibliothèque, soutenue par un comité d'élus et des bénévoles. Elle vous accueillera aux horaires définis comme auparavant :

Mardi : de 16 h 30 à 18 h30

Mercredi : de 14 h à 17 h 30

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Samedi : de 10 h à 12 h



Madame Géraldine Denizet

Le portage de livres pour les personnes ne pouvant se déplacer est toujours d'actualité. Si vous voulez en bénéficier faites vous connaître auprès de la mairie.

Les inscriptions pour le renouvellement des abonnements seront prises en compte à partir de septembre pour la durée d'une année. Les tarifs sont :

Individuel : 4,50 Euros

Familial : 10,50 Euros

La bibliothèque vous propose tout au long de l'année dans le rayonnage adulte, la possibilité de lire des revues, des romans policiers, des romans du terroir, des bandes dessinées, des livres sur la nature...

Pour les enfants, il y a une amplitude de livres de 6 mois à 12 ans, bientôt il y aura un rayonnage pour les adolescents avec des romans policiers, d'aventures et autres.

Nous restons à votre entière disposition pour vous accueillir et échanger avec vous des propositions de lecture. La bibliothèque fonctionne avec un comité de lecture et avec des bénévoles.



ASLH juillet 2020

Le projet reste le même que l'an dernier sur les grandes lignes. Juste le changement des dates d'ouvertures de centre.



Les animateurs de gauche à droite : Nadine Le Goff, Morgane Beurel, Jeanne Gautier, Marine Sablé, Franck Maheu, Léo Laffargue, M. Yvon Le Roux (élu), Géraldine DENIZET (la directrice).

Les locaux mis à disposition du centre sont les mêmes que d'habitude, mais le dojo ne sera pas utilisé cet été pour des raisons de désinfection. Le coin vidéo sera réaménagé : pas de banquette. Au niveau des classes, trois seront aménagées. Quelques vélos seront montés pour les 5-6 ans.

Une équipe de 5 animateurs titulaires du BAFA ou équivalent encadreront le centre où de 30 à 38 enfants sont reçus tous les jours.

Temps d'accueil entre 8h et 9h, ensuite les accès seront fermés.

Au niveau des activités :

- Activité sur site car pas de mini camp.
- École de cirque qui interviendra sur deux journées.
- Le 17 juillet, spectacle pour les familles à l'EMC
- Les 20 et 21 juillet prestation fabrication de tipi en bois avec l'association « **on n'est pas que des cageots** ».

Les tipis resteront dans l'espace périscolaire à l'année.

Et deuxième journée, des grands jeux.

Plage à Landrellec (1 fois / semaine) si autorisation gouvernementale pour la baignade



VETERANS



Retrouvailles dimanche 14 juin pour la remise des survêtements. La pandémie nous avait séparés depuis notre dernier match le 8 mars dernier.

Nous nous sommes donnés rendez-vous en septembre pour recommencer une nouvelle saison. Espérons pour chacun d'entre nous que le virus aura disparu.

Si vous avez des fourmis dans les jambes et que les crampons vous manquent contactez-nous, nous ne serons jamais de trop.

Le coach : quelen.cm@orange.fr

Le président : sylvain-girondeau@orange.fr

GRACES GYM

Après une année écourtée à cause du coronavirus, nos cours de renforcement musculaire tonique et modéré reprendront en septembre.

Horaires des cours : à la salle de tennis de Grâces.

les lundis de 14H30 à 15H30 et de 18H30 à 19H30

assurés par Elise Girondeau.

les vendredis de 9H30 à 10H30

dispensés par Bruno Baccon

Les cours sont MIXTES et ouverts à toute personne majeure.

Tout le matériel est fourni.

Tarif annuel : 75 € pour 1 cours par semaine

125 € pour 2 cours par semaine

60 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

(2 cours d'essai gratuits)

Contacts : 06 71 89 58 55, 06 84 85 57 54 et graces.gym@gmail.com



Photo de mise à l'honneur de Yvonne Le Ny fidèle depuis 1994

GRAS'ANDRO



Tous les vendredis soirs, les adhérents de Gras'Andro se retrouvent à l'ancienne salle des fêtes de Grâces pour le plaisir de danser. Les initiations ont lieu de 20h30 à 22h00 et sont animées par Jean Kerivin.

Il vous propose les incontournables danses de Fest noz ainsi que des danses du terroir en couple ou en quadrette, nous terminons autour d'un gâteau et d'une boisson dans une ambiance conviviale .

Cette année 2020 a été particulière pour tous ; nous avons, malgré les circonstances, participé le 24 janvier 2020 dans l'ancienne salle des fêtes de Grâces à une rencontre avec le groupe de danse bretonne de Pommerit le Vicomte. La séance a été partiellement animée par Jean Keriven et par un trio composé de Matéo et Tewen, deux jeunes joueurs d'accordéon diatonique, accompagnés d'un adulte à la clarinette? ce groupe très sympathique venant de de Trévou-Tréguignec.

Les initiations à la danse bretonne reprendront le 25/09/2020, vous aurez la possibilité de participer à 2 vendredis avant l'inscription. L'association Gras'Andro ouvre aussi ses cours aux sonneurs, musiciens ou chanteurs qui cherchent à s'entraîner avec un groupe de danseurs. L'animateur est lui-même un excellent musicien, il joue de l'accordéon diatonique et du violon.

C'est ouvert aux jeunes et aux adultes de tous niveaux.

Inscriptions et renseignements sur place le vendredi soir à partir de 20h30 pour l'année 2020/2021. (Sauf pendant les vacances scolaires).

Cotisation annuelle : 50 € adulte, 95 € couple, 30 € jeune scolarisé.

Présidente : Sylvie Le Guével

Secrétaire : Marie Christine Droumaguet

Trésorière : Marie-Claude Hamonou

ACL

Comme beaucoup d'assos on est dans le flou.

Un petit résumé de nos activités avant le confinement , en Février 2020 notre Déjeuner dansant , et la sortie du 20 Février à Rennes : spectacle les Bodins 's.

Pour cette année , la troupe de théâtre la Gracieuse Compagnie reprendra en fin d'année.

Nous avons prévu une sortie pour une journée sur l'Ile de Batz en début d'Octobre.

En mars 2021, est prévu un après-midi spectacle avec repas.



CYCLO CLUB DE GRÂCES



Le Cyclo club compte 21 licenciés fidèles et assidus aux sorties du dimanche et du mercredi, dont 4 femmes. 2 groupes sont constitués selon les capacités et les objectifs de chacun sans esprit de compétition. Un calendrier des sorties est établi pour chaque groupe en début de saison avec une progressivité des distances jusqu'au mois de juin. Les horaires de départ du bourg évoluent avec le kilométrage de 9h en hiver à 7h45 en juin. Cette saison 2020 est fortement contrariée, tout d'abord par les conditions météo du début d'année avec beaucoup de pluie et depuis le 16 mars par la crise sanitaire qui nous a privés des sorties en groupe et des longues distances. Chacun a bien respecté les règles et consignes imposées par l'état et notre fédération FFVELO. Les Homes Trainer ont repris du service malgré la poussière et les taches de rouille. Les plus courageux ont pédalé l'équivalent de 1500 km voir plus durant les 2 mois ½ du confinement.

Toutes les manifestations Cyclos ont été annulées ou reportées ; Les concentrations pourront reprendre à partir de début août. La semaine fédérale prévue 1ere semaine d'Aout à Valognes dans la Manche est reportée à juillet 2021 ainsi que la Pierre le Bigault. Nous avons programmé un séjour le weekend de la pentecôte à Paimpont pour tous nos licenciés, il est reporté à juin 2021. Les sorties en groupe ont repris le dimanche 31 Mai avec un retour à la normale espéré en septembre

Le club offre la possibilité aux personnes qui le souhaitent de participer à des sorties pour découvrir le cyclotourisme en groupe.

Contact : Roger Perennes, président, tel 06 74 72 10 15, roger.perennes@cegetel.net

DOJO BRO DREGER

Le Dojo Bo Dreger créé en 2018 qui compte aujourd'hui 148 licenciés, propose plusieurs activités.

En effet les adhérents du club ont la possibilité de pratiquer du judo, du jujitsu, du chanbara (escrime japonaise), de la self défense, et du taïso sport-santé.

L'enseignant Erwan Le Bail est diplômé d'état et ceinture noire en judo/jujitsu/chanbara.

Erwan est également Educateur Sportif Sport-Santé, ce qui lui permet de proposer le Taïso Sport Santé, une discipline qui contribue au bien-être et à la santé du pratiquant. Le Sport Santé peut être prescrit sur ordonnance et ainsi être remboursé par certaines mutuelles. Il est fortement conseillé aux patients porteurs d'une affection de Longue durée (ALD).



Les adhérents pourront donc pratiquer pour le loisir et leur bien-être. Mais aussi pour la compétition s'ils le souhaitent.

Le Dojo Bro Dreger a un niveau national en chanbara avec plusieurs podiums aux championnats de France et coupes de France. Nous avons même obtenu deux 4èmes places aux deux Open internationaux de cette saison. Nous sommes également champions de Bretagne 2020 par équipe jeunes et par équipe adultes. Les judokas ne sont pas en reste avec de nombreux podiums dans les différents tournois et championnats du département. Hélas les qualifiés pour les phases régionales ont vu leur course arrêté par l'épidémie.

La saison dernière s'est vue écourtée par la COVID-19 mais le club a su garder le contact avec ses adhérents en proposant des cours sur les réseaux sociaux ainsi que des challenges et des animations. Une compétition technique internationale a même pu être réalisée (Organisé par la République Tchèque) pendant le confinement ou nous terminons 4ème derrière 3 japonais. Enfin les cours ont pu reprendre, suite au déconfinement et en fonction des annonces faites par la ministre des sports, jusque fin juillet.

Les cours ont lieu au Dojo de Grâces les Mercredis, Vendredis et Samedis.

Contact : Erwan au 0688766355 ou par mail dojobrodreger@gmail.com

Site internet : dojobrodreger.sportsregions.fr

TT Grâces

Le club du TT Grâces (d'abord TT Merzerien puis TT Grâces Le Merzer), fondé en 1985 par Jean-Pierre Legrand. L'association sportive est composée de 50 licenciés (agés de 7 à 79 ans) avec 5 équipes séniors (R2, PR, PR, D2 et D3), ainsi qu'une équipe de jeunes (en D1 jeune).



quelques-un(e)s des joueurs évoluant en championnat départemental.

Ces jeunes joueurs participent également aux stages du comité (Collectif Sportif Territorial), aux interclubs et au critérium fédéral. Les entraînements sont assurés par un éducateur breveté d'Etat. Le club a toujours été un lieu de formation pour les jeunes.

L'association se développe constamment et vient d'obtenir, cette année, ses 2 premiers labels FFTT (Equip et Acti PING), et travaille afin d'en obtenir d'autres dans les années à venir.

Le TT Grâces : une association qui anime sa commune ! Chaque année le TT Grâces organise son traditionnel tournoi régional, dont la 22ème édition aura lieu le **Dimanche 6 Septembre 2020**

Lors de la saison 2020/2021 le TT Grâces organisera aussi un tour du critérium fédéral jeune et un tour adulte, un tournoi ADAPEI (co-organisé avec l'ESAT de Plouisy) qui accueillera des personnes souffrant de handicap mental et de personnes ayant des problèmes familiaux afin de favoriser l'intégration sociale, un tournoi scolaire (finalisation d'interventions dans l'école de la commune), un tournoi parents-enfants ouvert aux familles, le vide grenier annuel, et des journées de découverte du Tennis de Table à l'intention des scolaires des communes alentours. Le TT Grâces est un club qui accueille tous les publics sous le signe de la bienveillance et de la convivialité. L'association est inscrite dans la vie de sa commune et le projet associatif des années à venir est résolument tourné vers la jeunesse.



**une section composée d'anciens qui se réunissent
toutes les semaines**

Retrouvez la vie du TT Grâces et ses informations sur : <http://ttgm.over-blog.com/>

GRÂCES DETENTE



L'atelier loisirs créatifs fonctionne tous les jeudis, sauf vacances scolaires de 14 à 17 h.

Salle des associations

La cotisation annuelle est de 25 euros

(un gâteau et un café offerts à chaque réunion)

Cette année nous avons fait :

-Des bijoux en perles et épingles, des cartonnages, de la petite couture, des attrapes rêves, des décorations de Noël, des sacs (en paquets de café), vanité en tissu, quilling, peinture sur soie

-Marche le premier jeudi du mois

-Nous avons participé au marché de Noël

-Trois jeudis sont réservés à la composition de bouquets de fleurs

-Présence au marché de Noël

Chacune apporte ses idées et son savoir.

Nous organisons des sorties :

Cette année nous sommes allées au Petit Echo de la mode et à plusieurs expositions.

Pour l'année prochaine le programme est sensiblement le même avec quelques nouveautés et sorties à définir.

Reprise des activités en septembre à 14 h

Présidente :

Jeanne Le Scornet

Vice -présidente:

Evelyne Guédo

Trésorière:

Jacqueline Philippe

Secrétaire:

Marcelle Taraud

Contact: :

06 03 65 87 73

02 96 43 85 01

Ensemble Moins Cher 22



'Association Ensemble Moins cher 22'

Notre association a été créée en 2014 pour effectuer des **commandes groupées afin de faire profiter la population de prix négociés et réduits du fioul domestique.**

Nous étions 145 adhérents au départ. Nous comptons à ce jour **414 adhérents**. C'est un **succès considérable !**

Pour s'inscrire c'est très simple : Soit par téléphone (**07 82 83 41 69**) ou par email (**aemc22.graces@gmail.com**) ou sur notre site internet (**https://asso22.wixsite.com/aemc22**).

Le coût de l'adhésion est de **2 euros par an** (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Les commandes sont passées, soit par téléphone, soit par email ou sur le site de l'association. A noter que les commandes sont de 500 litres au minimum. Avant de lancer nos appels d'offre auprès des fournisseurs, nous devons atteindre **25 000 litres** minimum et au total.

Nous retenons toujours le moins-disant.

Le fournisseur retenu contacte les adhérents qui ont passé commande, pour les livrer dans la semaine qui suit l'appel d'offre.

Notre action ne s'arrête pas là. Nous avons mené à terme des négociations avec des **acteurs économiques locaux, pour obtenir des réductions** (chocolaterie, biscuiterie, compagnie d'assurance) sur présentation de la carte d'adhérent.

Les commandes sont organisées tous les 2 mois environ.

Comment faire baisser votre note de fioul ? Adhérez à notre système de commandes groupées !

YOGA

Les cours de Yoga et de relaxation animés par Christine LEDUC se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ils reprendront le 20 septembre à 18H30 dans la salle des associations.

Les inscriptions auront lieu au forum des associations.

Une pratique régulière permet de prendre soin de son corps, de l'assouplir, de le détendre, d'apporter du dynamisme et de réduire les effets du vieillissement.

Améliore la respiration et permet de mieux gérer le stress

Renforce la santé du dos en dissipant les tensions et en veillant aux gestes et postures du quotidien

Apporte du calme et de la détente qui favorisent le sommeil et l'attention

Développe la confiance en soi et facilite la qualité de vie et d'être.

Pour tout contact,
s'adresser au 02.96.44.38.09

GRÂCES RANDO



Le club de randonnée pédestre créé en 2005 compte actuellement 98 licenciés.

Nous proposons des randonnées tous les dimanches matins à 8H30 et tous les lundis à 13H30. Départ du bourg en covoiturage.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois nous sortons à la journée pour une rando-resto.

Un séjour de 4 jours est organisé chaque année (en 2019 à Camaret).

Nous participons à la marche bleue et effectuons tous les mois une marche avec l'ESAT de PLOUISY.

Le club sera présent au forum des associations en septembre (possibilité de s'inscrire ce jour-là).

Les sentiers de la Commune sont entretenus et balisés par le Club.

Tennis Club de Grâces

Le Tennis Club de Grâces s'adresse à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent pratiquer le tennis, quel que soit leur âge ou leur niveau. Pour les enfants ou les adultes, les débutants ou les joueurs confirmés, pour une pratique en loisirs ou en compétition, ce club à taille humaine propose plusieurs formules susceptibles de satisfaire les attentes de chacun.

Le Club rend ici hommage à Jean-Claude PASQUIET, l'un de ses membres fondateur et entraîneur historique. Figure incontournable et emblématique du TC Grâces, Jean-Claude, nous a quittés en novembre dernier, après avoir lutté courageusement contre la maladie pendant plusieurs mois. Il a marqué de son empreinte le club, dont il a été l'entraîneur et l'un des membres dirigeant pendant près de 30 ans. Il s'est ainsi occupé de plusieurs générations de Grâcieux et Grâcieuses, au sein de l'école de tennis dont il a assuré la charge jusqu'à l'an dernier. Il a laissé le souvenir d'un homme dévoué et bienveillant, toujours disponible et à l'écoute des uns et des autres. Le club de tennis lui doit beaucoup.

Cette saison a bien entendu été marquée également par la crise sanitaire, qui a écourté la saison sportive. Toutefois, les résultats obtenus par les équipes ont été très satisfaisants. Une deuxième équipe jeune a été créée, cette année dans la catégorie des 15/16 ans. Elle vient s'ajouter à l'équipe des 13/14 ans créée l'an dernier. Si les 15/16 ans n'ont que peu joué en raison de l'arrêt précoce de la saison, les 13/14 ans dont les matchs ont commencé plus tôt, ont réussi un beau parcours en finissant 1er de leur poule. Chez les adultes, le club a engagé cette année encore 2 équipes féminines : la première montera en D1 l'an prochain et la seconde se maintient en D4. Chez les hommes peu de changements : 4 équipes sont toujours engagées : l'équipe 1 monte en D1, les équipes 2 et 3 se maintiennent en D3 et l'équipe 4 reste en D4. Félicitations à toutes et à tous pour leur investissement et leur bonne humeur ! L'entente sportive avec le Tennis Club de Plouisy se poursuit l'an prochain pour une 4ème année.

Le Club remercie par ailleurs, les sponsors qui l'ont accompagné cette saison et qui par leur participation, ont soutenu les équipes et les joueurs tout au long de l'année. Un grand merci à tous !

Nous remercions également la mairie pour les travaux d'éclairage effectués cette année pour remplacer les luminaires vétustes de la salle omnisport. Les nouveaux éclairages ont grandement amélioré la visibilité sur le terrain pour les joueurs et les joueuses.

Pour finir, nous avons une petite pensée pour Yann, l'entraîneur du Club qui nous quitte pour rejoindre la région rennaise : bonne chance à lui dans son nouveau club. Il sera toujours le bienvenu à Grâces.

Pour toute information pratique, demande de renseignements ou d'inscription vous pouvez contacter le club :

Par mail : tennisclub.graces@gmail.com

Par téléphone : 06 77 81 11 80

Retrouvez-nous sur Facebook : Tennis club Grâces Plouisy

L'Union Bouliste Grâciense



L'Union Bouliste Grâciense (UBG) a maintenant trois ans d'existence et a été créée pour permettre à des boulistes de participer au championnat de boules bretonnes de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. Ce championnat est joué tous les 15 jours, le samedi après-midi de 14h à 19h environ, au boulodrome de Grâces ou chez nos adversaires,

d'octobre à mars. L'équipe 1 de l'UBG a terminé dans le premier tiers et l'équipe 2 dans le deuxième tiers du classement provisoire qui a départagé les 42 équipes inscrites cette année, les événements sanitaires n'ayant pas permis de jouer la dernière rencontre et donc de donner le classement final. Le bureau de l'UBG est composé de Jean Michel SIMON (Président), Jean Christophe PASTOL (Trésorier) et Corinne SIMON (Secrétaire) et compte cette année 25 membres dont 5 femmes.

Le relais paroissial de GRÂCES

Nous sommes heureux d'assumer auprès des habitants de Grâces, en lien avec Mr le curé et les autres prêtres de la paroisse de Guingamp, les diverses manifestations religieuses, messes, célébrations, baptêmes, mariages et obsèques dans l'églises de Grâces.

Le 15 aout nous célébrons le pardon de Notre-Dame de Grâces, qui exceptionnellement n'aura pas lieu cette année (cause sanitaire).

Avec l'accord de la direction de la maison de retraite de Keranno, une présence fraternelle de l'église est offerte aux résidents avec eucharistie ou célébration de la parole à l'occasion de la Toussaint, Noël et Pâques.

MCR (mouvement chrétien des retraités) autour d'un thème de campagne d'année : la campagne 2020-2021 aura pour thème : La santé quel défi à notre âge.

Sur le plan national, la campagne du denier du culte de l'église se fait dans le temps du carême ; les documents sont confiés à la poste.

Pour renseignements s'adresser à la maison paroissiale de Guingamp.

Tél : 02 96 43 73 59

GRÂCES D'HIER et D'AUJOURD'HUI

Association qui a pour vocation de s'occuper du petit et du grand patrimoine de la commune : fontaines, calvaires et autres vestiges du temps passé, au travers des photos ou journaux, le témoignage de nos anciens, et aussi d'accompagner les grands chantiers de la commune tels que la réfection du clocher de NOTRE-DAME DE GRÂCES ou la restauration de la chapelle ST JEAN. Désormais l'association est habilitée à recevoir vos dons. Alors n'hésitez pas à soutenir notre patrimoine.

A la rentrée, un calendrier sera mis en place afin de planifier les différents chantiers de l'année et alors un appel sera lancé à tous les bénévoles pour y participer.

Les bénévoles seront présents, lors des journées du patrimoine sur différents lieux de la commune : l'église, la chapelle St Jean, l'oratoire St Yves.



CONTACT :
Graces.patrimoine@gmail.com

A.S. Grâces

La saison 2019 2020 s'est achevée en mars 2020. Pas de tournois pour les enfants de l'école de foot qui compte cette année 102 inscrits, des babys aux U13.

Le club fait partie d'un groupement avec Bourbriac et Louargat pour les catégories U14 à U18 mais les jeunes restent inscrits à Grâces. Le groupement nous permet de compléter les effectifs et donc de participer aux divers tournois.

Pour les Seniors le bilan se termine sur de belles performances ; à noter la montée de l'équipe C en Division 2 .

On vous attend sur les terrains !!!



"Grâces Méditation"

Grâces Méditation" aborde sa 10ème saison

Séance débutants jeudi 19h30 salle du presbytère.

Se débarrasser des pensées parasites, lancinantes, celles qui vous empêchent de profiter du moment présent, c'est le premier pas que vous pouvez faire avec nous. Contrôler le mental est aisément accessible. une porte peut s'ouvrir pour vous vers le "mieux être" et peut être beaucoup plus si vous en avez le désir sincère.

Une séance par semaine pour orienter votre travail personnel quotidien et les changements ne manqueront pas d'arriver rapidement, tous les pratiquants peuvent en témoigner.

C'est le jeudi 19h30 salle du presbytère.

La cotisation annuelle est de 50 €.

Une première séance pour essayer gratuitement.

Contact :
06 81 63 46 74

GRÂCES ANIMATIONS

L'année 2020 a été une année blanche jusqu'ici. Mais depuis maintenant 5 ans, l'association de GRÂCES ANIMATIONS a pour but d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social. Elle a organisé la fête de la St Jean avec tantad et feu d'artifice, des lotos, la fête du jeu breton, des concours de boules bretonnes et de pétanque, la fête de la musique,

...

Lors de la prochaine Assemblée Générale

le 9 septembre, aura lieu l'élection d'un nouveau bureau et la mise en place des manifestations pour la saison 2021. On peut d'ores et déjà dire que nous serons présents au Téléthon début décembre. La date de cet événement est en attente de confirmation et peut être amenée à changer. Plusieurs autres projets sont dans les tiroirs et seront évoqués ce jour là.

Contact :
06 42 39 78 67



Le Cercle Celtique des lanceurs de couteaux

WE de Pâques, soient les 3,4 et 5 avril 2021 nous organisons à Grâces le Championnat de France Indoor..

Première en France !



Le Cercle Celtique des lanceurs de Couteaux de Grâces (CCLC) est un club sportif qui permet de pratiquer le lancer de couteaux et de haches sur cibles en bois.

Les entrainements ont lieu 2 fois par semaine, les mercredis de 16h à 19h et les samedis de 10 h à midi. Les pas de lancers sont indoor, 1500 m2, et outdoor 5000 m2.

Nous proposons plusieurs niveaux de pratique : découverte, loisir ou préparation aux championnats.

En effet, la pratique du lancer peut amener, si l'adhérent le souhaite, à la participation aux championnats régionaux, nationaux et internationaux.

L'encadrement est fait par Jacqueline Boof et Jean-Yves Gautier, tous 2 médaillés au niveau international.

Le lanceur se verra prêter des lames durant quelques entrainements, afin de faire des essais ; puis il devra se munir de ses propres lames, soient 3 couteaux et 3 haches de lancer (achats sur internet ou chez des lanceurs/fabricants, conseils prodigués par Jean-Yves).

Le club reste ouvert toute l'année ; la cotisation annuelle est de 60€, adhésion à la Ligue, comprise.



Age minimum requis 16 ans.



Le club participe à des fêtes régionales où il initie le public à ce sport.

Le CCLC propose aussi des initiations pour les comités d'entreprise mais aussi pour les particuliers (anniversaire, enterrement de vie de célibataire, fête de famille, entre collègues ou amis ...) sous forme d'un après midi ludique avec lancers de couteaux, haches et haches doubles : sous réservation, possible toute l'année quel que soit le temps, devis selon le nombre de participants.

Président Jean-Yves GAUTIER TEL : 06 76 79 32 23.

Cercle Celtique des lanceurs de Couteaux 2 Kernevez 22200 Grâces.

lanceurs.de.couteaux.gracieux@gmail.com

Sites :

www.lanceur-couteau-cercle-celtique.fr

www.liguedeslanceursdecouteauxetdehaches.fr

Facebook : Cercle des lanceurs de couteaux

Ligue des lanceurs de couteaux

Femmes lanceuses de couteaux et de haches

Lanceurs de couteaux

Grâces Culture et Multimédia

Notre association propose à toutes les personnes intéressées des cours :

D'informatique avec Alexandra Nevot, par trimestre, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 10 séances d'1h30, 70 €. Groupes de niveaux. Salle informatique (sous la mairie).

De généalogie avec Marie-France Belegaud et Jean Chapalain : toute l'année, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 10 € l'année. Salle informatique (sous la mairie).

D'anglais avec David Anderson : toute l'année, 1 fois par semaine (sauf pendant les vacances scolaires). 30 séances d'1h30, 180 €. Groupes de niveaux (Débutants, confirmés, experts). Salle des associations (sous la mairie) et local associatif (derrière l'ancien presbytère).

D'œnologie avec Benoît Philippot : toute l'année, 1 fois par mois (le jeudi de 19h00 à 21h00). 9 séances. 180 €. Salle des associations (sous la mairie).

Notre saison a été perturbée par la Covid-19 et nous avons dû interrompre nos cours à partir du 17 mars (début du confinement). Lorsque la vie a repris progressivement son cours, nous n'étions pas en mesure d'assurer les séances tout en respectant les mesures sanitaires. Seules les derniers cours de la deuxième session d'informatique ont pu se faire.

Le conseil d'administration a préféré reporter les cours d'anglais, de généalogie et d'œnologie à la rentrée : tout devrait reprendre pour les personnes déjà inscrites courant septembre ou début octobre (récupération des séances de mi-mars à juin). Les adhérents seront informés.

Cependant, l'atelier informatique étant à jour, pour ses séances, nous entamerons la nouvelle saison comme d'habitude vers la fin septembre. Pour les autres ateliers, il faudra attendre janvier 2021 pour de nouvelles inscriptions ou des renouvellements.

Malheureusement, le cours de cuisine n'est pas maintenu. Thierry Rouzaut, notre animateur, n'a pas souhaité poursuivre sa collaboration au sein de notre association. **Nous sommes donc à la recherche d'un cuisinier pour des cours qui pourraient commencer en octobre.**

A retenir :

Nous serons présents au forum des associations à Kergoz le **samedi 5 septembre** (s'il a lieu).

Nous ferons également une permanence **le samedi 12 septembre de 10h00 à 12h30** dans la salle informatique, sous la mairie de Grâces, pour informer toutes les personnes désireuses de rejoindre Grâces Culture et Multimédia.

Nous recevrons une fois de plus la troupe d'Yvias pour sa nouvelle pièce « Un amour redéchaîné » de Pascal Chivet et Sylvie Danger : le 3^{ème} volet des aventures de Jean-Pierre et Véro. Les représentations auront **le samedi 23 janvier 2021 en soirée et le dimanche 24 janvier 2021 dans l'après-midi** à l'Espace Multiculturel. Retenez les dates !

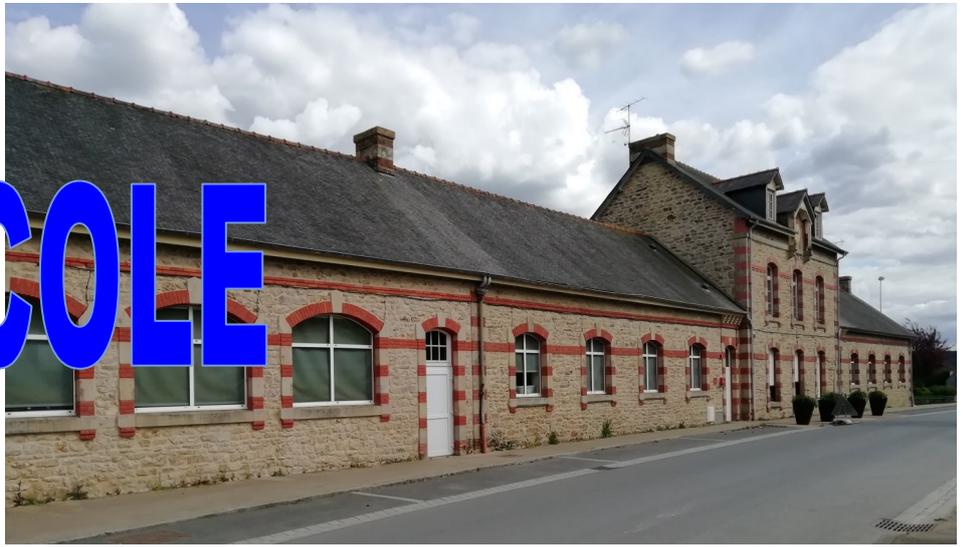
Contact : Isabelle Corre
(Présidente)

au 06 75 11 80 14

ou sur asso-
gracescm@gmail.com

HISTOIRE

NOTRE ECOLE



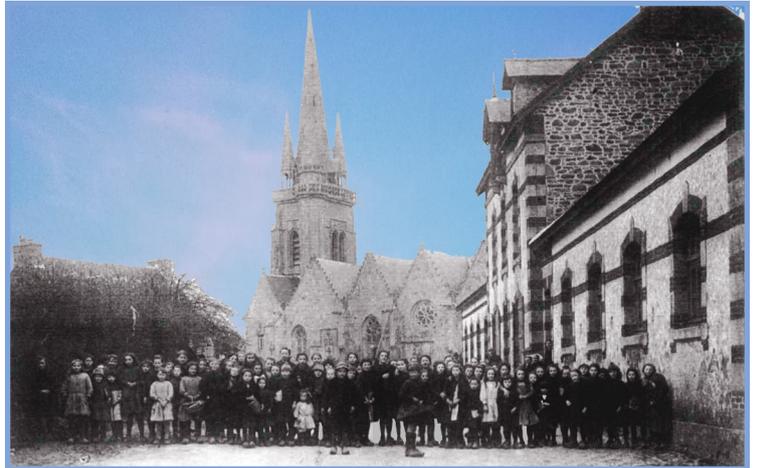
Bientôt, l'école élémentaire va intégrer ses nouveaux locaux et écrira une autre page de son histoire.

Mais, connaissez-vous celle de l'ancien bâtiment ?

En 1830, la loi Guizot préconise que toute commune soit tenue d'entretenir au moins une école élémentaire. Il sera fourni à tout instituteur communal un local convenablement disposé, tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir les élèves, et un traitement fixe ne pouvant être moins de 200f .

La loi Falloux (1850) cherche à développer l'enseignement primaire en fixant le principe d'une école de garçons dans toutes les communes et d'une école de filles pour « celles qui en ont les moyens ».

A Grâces, il faudra attendre 1878, ainsi que l'atteste la pierre sur le fronton de l'actuelle bibliothèque, pour voir l'ouverture d'une école de garçons.



En 1919, il existait une classe de filles, avec l'institutrice Mme LIBOUBAN, et deux de garçons avec M. Georges VOISIN et M. Yves LE BIVIC, directeur et secrétaire de mairie.

Mme LIBOUBAN partira en 1941, après 22 ans à Grâces !

En 1924, agrandissement de l'école de garçons et construction de la mairie et des logements des instituteurs au-dessus.



1937 Avec Mme LE JORT

En mars 1941, il est décidé d'aménager un terrain de sport pour les écoles. Cette même année verra la création de la Société Sportive de Grâces « La Saint-Yves » (football).

Le 16 avril 1969, fusion école de garçons et école de filles. Transformation en une école mixte de 4 classes. La section enfantine fonctionne dans l'une des classes primaires (16 élèves de 4 et 5 ans).

Le 17 décembre 1969, l'inspecteur primaire de Guingamp décide la création d'une école enfantine pour les enfants de 2 à 5 ans à compter du 1er janvier 1970. M. Jean GUEGUEN, conseiller municipal, est chargé du projet.

A partir de 1984, réflexion sur la construction de l'école maternelle.

Achat du terrain de Mme HAMON en 1985. Ouverture de l'école maternelle en 1987.

En 1988, ouverture d'une 3ème classe maternelle. (50 enfants en 1987, 92 en 1989).

Entre temps, en 1985, il fut fait l'acquisition d'une classe mobile en primaire, implantée dans la cour.

A cette époque, les repas sont servis dans la salle des fêtes. En 1988, il est décidé d'y accoler un bâtiment destiné à la cantine et la garderie.



En 1997, l'école primaire se voit agrandie d'une 5ème classe lors de la rénovation. Cette même année, aménagement d'une cour pour l'école maternelle dans le champ où les enfants allaient chercher des têtards et jouaient au foot.

En 2005, étude d'un projet de construction de cantine, garderie et bibliothèque.

Le 21 mai 2012, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont déjeuné pour la première fois dans le restaurant scolaire flambant neuf. Cette année-là, 229 enfants sont scolarisés sur Grâce.

En janvier 2021, les nouveaux bâtiments de l'école élémentaire accueilleront pour la première fois les enfants de Grâce.

Vous pourrez les visiter lors des journées « portes ouvertes » et y découvrir l'exposition d'anciennes photos scolaires (du début du XXe siècle à aujourd'hui) ; organisée par "Grâce d'Hier et d'Aujourd'hui". Vous y reconnaîtrez peut-être parents ou amis.

Afin de l'enrichir, l'association fait appel à vos souvenirs, à vos photos personnelles, anciens cahiers, bulletins de notes, matériel scolaire etc

Contact :
Graces.patrimoine@gmail.com
Ou
Tel : 06 13 94 38 19



À VOS AGENDAS

SOUS RESERVE
Des CONDITIONS SANITAIRES

septembre	
5 septembre Guingamp	FORUM des ASSOCIATIONS
5 septembre gymnase	TWIRLING
6 septembre EMC	Bal des gracieux
6 septembre	Tournoi régional de TENNIS
18 septembre EMC	Spectacle Mémoire de femmes
19-20 septembre	Journée du patrimoine (thème l'art du partage)
20 septembre	Salon de la vente à domicile
26 septembre	Accueil des bébés, des nouveaux arrivants
Octobre	
3 octobre	MERCI aux couturières
18 octobre	Foire à tout CCAS
Novembre	
Du 30 octobre au	exposition : "A l'école comme à la guerre"
8 novembre EMC	Bal des Gracieux
11 novembre	Cérémonie Armistice
15 novembre EMC	Salon des loisirs créatifs
21 novembre EMC	Orchestre OHPG en faveur des déportés
22 novembre	Marche pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Décembre	
1 décembre	Téléthon des Gracieux
4 décembre	Fête des associations
5 décembre	TELETHON
Nouvelle école	Exposition sur l'école
13 décembre EMC	Marché de Noël
31 décembre EMC	Réveillon dansant Le Maudez
Janvier	
8 janvier	Vœux du Maire
22 et 23 janvier	Théâtre

TENNIS DE TABLE TOURNOI REGIONAL



Dimanche 6 septembre 2020

Le GTC recrute !

Vous aimez la gym et la danse ?
ALORS REJOIGNEZ-NOUS !
C'est le samedi après-midi à Grâces, à partir de 5 ans.

Forum des associations de Guingamp et portes ouvertes au gymnase de Grâces le 5 septembre 2020.
@gracestwirlingclub22@orange.fr 06 75 37 04 85

ACCUEIL DES BÉBÉS ET DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE 2020

26 septembre 2020
Salle du conseil
À 11 H

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 ET 20 SEPTEMBRE 2020

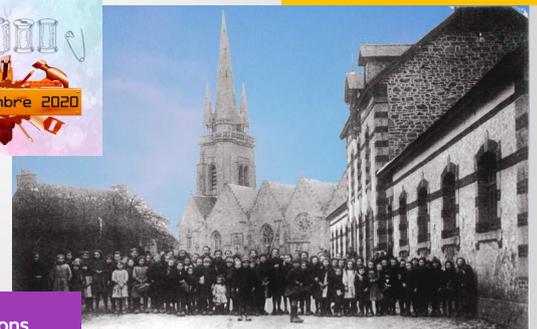
Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !

GRÂCES SALON des loisirs créatifs et son vide-atelier

15 novembre 2020

GRÂCES EMC

18 Septembre



le 22 novembre, nous allons marcher contre les violences sexistes et sexuelles.

Vous venez ?

nous toutes

J'en suis !

AFM TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

GRÂCES

Dimanche 13 décembre

Marché de NOËL

présence du Père Noël
plus de 30 exposants

A L'EMC
de 10h à 18h
entrée gratuite



- Clémence MORION, le 04 juillet 2019
- Gabriel MAZO, le 06 juillet 2019
- Lyna LE NORMAND, le 13 juillet 2019
- Manon LORGUILLOUX, le 23 juillet 2019
- Hyacinthe MEDINA LE CALVEZ, le 06 août 2019
- Denisa PRILOGAN, le 19 août 2019
- Juliette HUET CAMUS, le 09 septembre 2019
- Sun WOLSZTYNIAK, le 30 septembre 2019
- Maïna TINEVEZ, le 10 octobre 2019
- Léo TELLIER, le 17 octobre 2019
- Raphaël BAHUREL, le 21 octobre 2019
- Thiago LEGRAIN LE MOIGNE, le 02 novembre 2019
- Kaëlan SIMON PERSON, le 14 novembre 2019
- Marius GARANDEL, le 12 novembre 2019
- Thaïs LE MINOUX, le 03 décembre 2019
- Tilio PETITHOMME, le 08 janvier 2020
- Inès JACQUETTE, le 08 janvier 2020
- Arthur VASSEUR, le 14 février 2020
- Eden RICHARD, le 26 avril 2020
- Hayden REVY, le 05 mai 2020
- Erinn JOLIVET, le 13 mai 2020
- Leon KERHERVE, le 21 mai 2020
- Keyrih NADHOIME, le 15 juin 2020

- Anna THOMAS née LE MERRER, le 04 juillet 2019
- Paulette LE GUEVEL née GEYDET, le 12 juillet 2019
- Denise POGAM née RENOUX, le 15 juillet 2019
- Vincente DUGAY née ESPIG, le 19 juillet 2019
- Emile LE BRAS, le 02 août 2019
- Suzanne JÉZÉQUEL née LE BAIL, le 03 août 2019
- Marcel KERBOEUF, le 12 août 2019
- Yvette KAC née LE JANNOU, le 20 août 2019
- Jeannine LE FILS née QUÉROU, le 25 août 2019
- Ali DJÉDIDI, le 12 octobre 2019
- François LUBIN, le 15 octobre 2019
- François GUIOMAR, le 23 octobre 2019
- Joseph BEUREL, le 29 octobre 2019
- Hubert PHILIP, le 08 novembre 2019
- François LE QUÉRÉ, le 08 novembre 2019



- Pierre GÉLIN, le 10 novembre 2019
- Yvonne PASQUIOU née JACQ, le 23 novembre 2019
- Monique LE TALLEC née GEORGELIN, le 28 novembre 2019
- Jeanne DUCHEMIN née MÉVEL, le 30 novembre 2019
- Victorine PHILIPPE née STEUNOU, le 02 décembre 2019
- Louise ROLLAND née RIBAUT, le 10 décembre 2019
- Agnès MORVAN née PHILIPPE, le 17 décembre 2019
- Marcel SIMON, le 02 janvier 2020
- Michel CORNANGUER, le 08 janvier 2020
- Marguerite BLÉJEAN née LASBLEIZ, le 10 janvier 2020
- Yvette MALLARD née DERRIEN, le 11 janvier 2020
- Pierre LE FAUCHEUR, le 25 janvier 2020
- Lucien ALLANET, le 30 janvier 2020
- Juliette VITON née LEMAITRE, le 13 février 2020
- Jeanne LE BONNIEC née COCU, le 19 février 2020
- Odile CLEURENNEC née CUDENNEC, le 25 février 2020
- Germaine EVENOU née LE DIOURON, le 25 février 2020
- Henri TUDO, le 29 février 2020
- Thérèse RUEL, le 1er mars 2020
- Anna CUZIAT née BUANEC, le 26 mars 2020
- Emilienne HECKMANN née SÉBILLE, le 26 mars 2020
- Jean ARTIGAUD, le 29 mars 2020
- Roger BRAYER, le 30 mars 2020
- Daniel MORFOISSE, le 15 avril 2020
- Tania GUIZOUARN née MOCAER, le 16 avril 2020
- Jean LE GRAËT, le 24 avril 2020
- Annie-Émilie LE MERRER née NÉDÉLEC, le 24 avril 2020
- Denise MOSKOVITZ née BOUTIGNY, le 28 avril 2020
- Roger RIVOALEN, le 07 mai 2020
- Romain LEGOUFFE, le 14 mai 2020
- Alice ROÏC née SOULIMAN, 21 mai 2020
- Geneviève COAIL née GARLANTÉZEC, le 30 mai 2020
- Yvonne ROBIN née LE CORRE, le 02 juin 2020
- Jean LE PAGE, le 07 juin 2020

- Jérôme GUIOMAR et Marie-Eve CORRE, le 13 juillet 2019
- Jean-Pierre CORANGUER et Phuong Mai LAM, le 17 août 2019
- Pierrick HERZOG et Magalie AUBIN, le 19 août 2019
- Yacine BENREBBAH et Héléne LEFEVRE, le 28 septembre 2019
- Jean-Pierre HEURTEBISE et Olga SHERUBNEVA, le 28 octobre 2019
- Lionel AUDO et Anne-Marie TOURIN, le 1er février 2020
- Yann JOLIVET et Amélie CLAVIER, le 07 mars 2020





SURIVANOROC

Merci à ceux qui ont participé au concours